

S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS !

POINT D'ALERTE

La **CFDT** souhaite par cette communication, faire un point d'étape sur les changements majeurs qui vont intervenir dans les prochains mois. En effet le déménagement sur le site de Gerland associé à la mise en place du "Flex-Office" risque de bouleverser les habitudes de chacun d'entre nous.

La **CFDT** n'étant pas encore représentative à Lyon, nous ne pouvons pas participer aux réunions de travail sur ses deux sujets majeurs. Toutefois au périmètre central, la **CFDT** est largement impliquée contre le déploiement du "Flex-Office" et participe en intersyndicale à de nombreuses actions afin que la Direction améliore certaines dispositions.

Le "Flex-Office" représente un énorme challenge pour la Direction et dans une Société où l'on prône le « Faire bien du premier coup ! », on s'attendait à plus de préparation, surtout dans les conditions actuelles. Nous constatons que suivant les unités, les services, le niveau d'information et de participation au projet est bien différent.

La Direction déroule son projet qui fatalement sera mis en place malgré l'opposition majoritaire des salariés, des managers et de l'ensemble des Organisations Syndicales.

Comment les managers vont-ils faire appliquer ces nouvelles règles, tout en gérant une nouvelle organisation avec des salariés en majorité mécontents de ces changements ?

De plus, le "Flex-office" demande un équipement numérique irréprochable, ce qui reste un vaste chantier... pour exemple avec la migration à Windows 10, qui a été plus que laborieuse! Cela présage des moments difficiles en gestion numérique au détriment de nos tâches quotidiennes.

Nous pouvons comprendre que pendant cette période de crise sanitaire, les salariés en télétravail acceptent d'utiliser des m2 de leurs logements pour travailler à leurs domiciles, mais demain pour les Lyonnais et Lyonnaises cela va devenir définitif !

Si 90% des salariés ne veulent plus télétravailler, la Direction va-t-elle les obliger ? La Direction ne nous parle que d'économies alors qu'il faudrait parler d'investissement. Il faut que la Direction mette les moyens pour que ce projet imposé se passe au mieux. Des actions prioritaires sont donc à décliner rapidement avec tous les salariés concernés :

- ▶▶▶ Avoir des équipements à la hauteur du changement ;
- ▶▶▶ Former tous les salariés à ces nouveaux équipements et outils en prenant en compte la pyramide des âges ;
- ▶▶▶ Former les managers à ces nouvelles organisations ;
- ▶▶▶ Mettre en place de vraies incitations pour les salariés ;
- ▶▶▶ Mettre en place une expérimentation avec des salariés volontaires et en faire un REX ;
- ▶▶▶ Il faut également que la Direction prévoie la réversibilité partielle ou totale du projet pour s'adapter au plus vite en cas d'incompatibilité avec nos métiers ;

*Le sujet est majeur, vous pouvez compter sur la **CFDT** pour défendre vos intérêts et vos conditions de travail.*

Nous vous tiendrons informés des évolutions à venir...

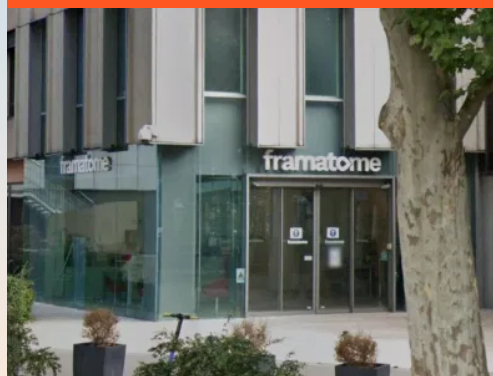
VOS CONTACTS

Une question, un problème nous sommes là pour vous répondre :

- Jean-Paul MARTIGNE : Représentant de section syndical
- Alexandre CRETIAUX : Délégué Syndical Central CFDT
- Gaëlle FASULO : Secrétaire au CSEC

 06.40.84.99.06

 cfdtframatome@gmail.com



RESTONS CONNECTÉS

Vous trouverez toutes les informations et l'actualité de Framatome (Société et établissement) sur notre site internet et sur Facebook :



www.cfdtframatome.fr



CFDT FRAMATOME